

# Transport de déchets radioactifs compactés



Sigrid EECKHOUT, porte-parole ONDRAF

Luc JANSSEN, porte-parole Synatom

Bart THIEREN, porte-parole Belgoprocess

Karina DE BEULE, porte-parole AFCN

Dessel, 17/06/2010

---

# Contexte

- Retour des déchets compactés: contrats de retraitement entre Synatom et Areva (France), conformément aux directives des autorités belges.
- Premier de neuf transports entre 2010-2013.



# Déchets résultants du retraitement

- Déchets **vitriifiés**
  - 2000-2007
  - 390 conteneurs mis en entreposage intérimaire dans le bâtiment 136 sur le site de Belgoprocess
- Déchets **compactés**
  - 2010-2013
  - 432 conteneurs
- **Autres** déchets ultimes
  - À partir de 2015



# Type de déchets

- Déchets compactés résultants du retraitement des combustibles usés des centrales nucléaires de Doel et Tihange
- Déchets de structure et déchets technologiques –

## Déchets métalliques:

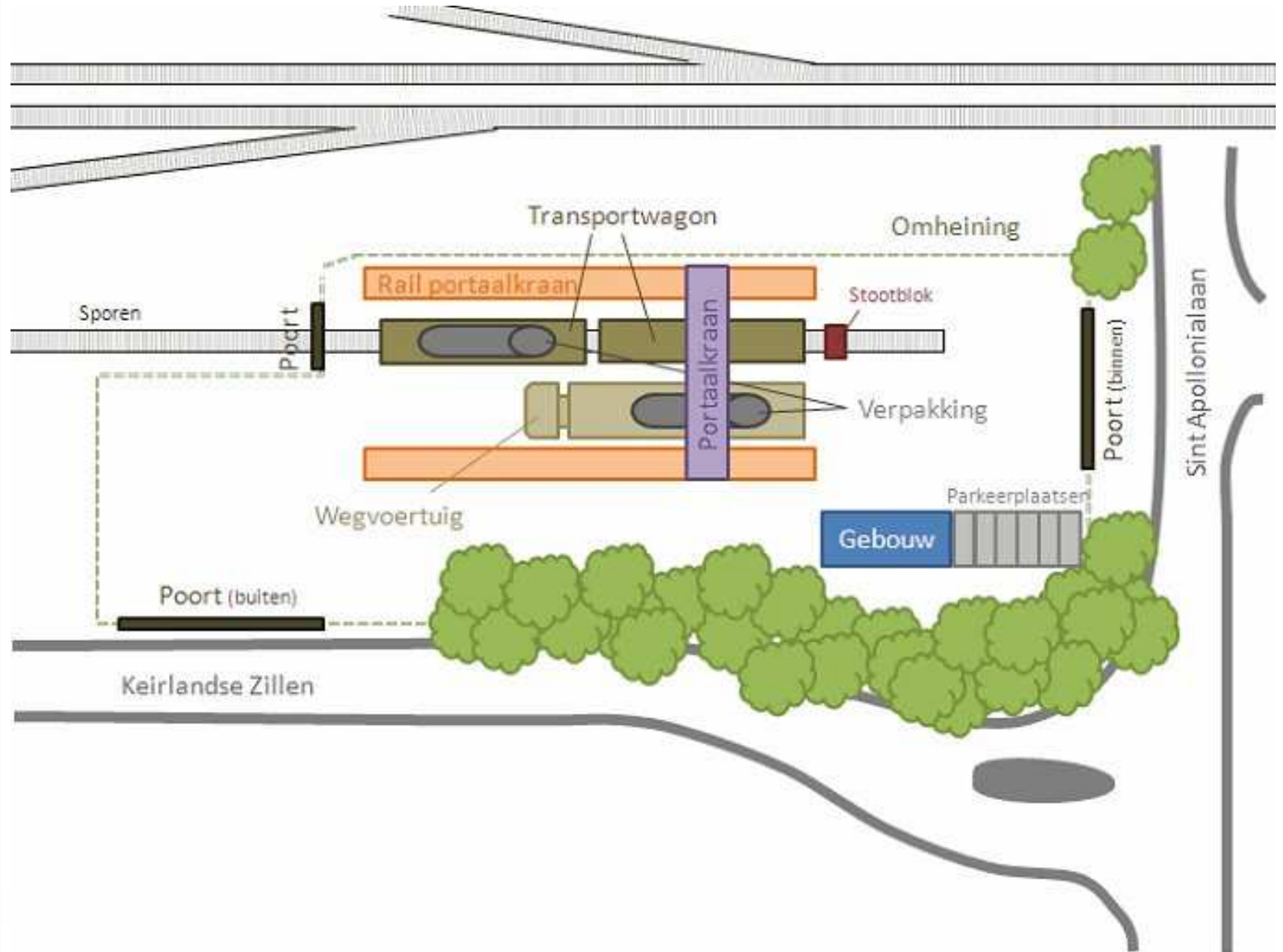
- **Déchets de structure** (90%) : cisailage des structures des éléments de combustible (coques et embouts)
- **Déchets technologiques** (10%) : matériaux et objets utilisés pour le retraitement et mis au rebut
- Déchets radioactifs de longue durée de vie



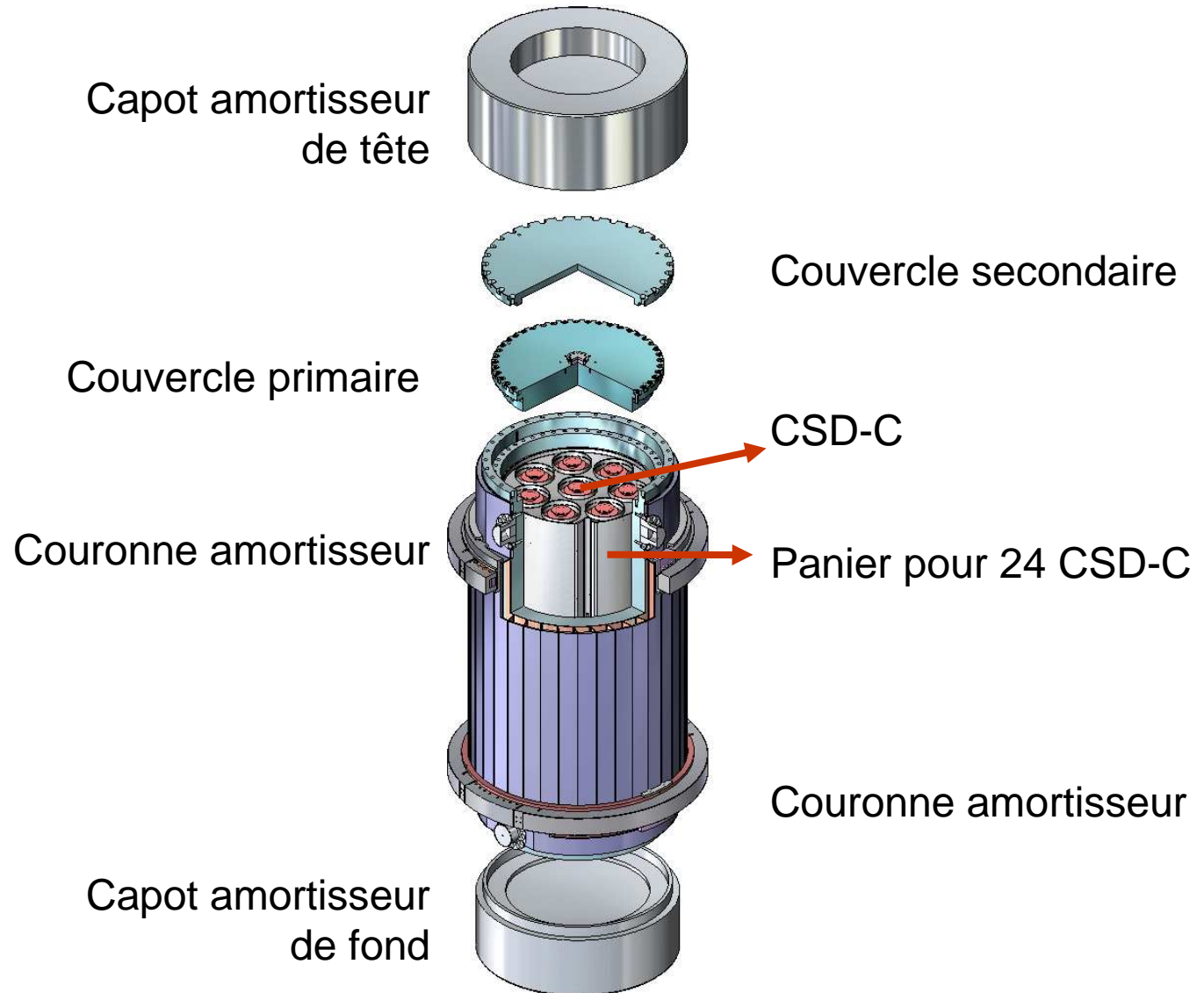
# Transport

- Conformément aux réglementations internationales et nationales
- Supervision de l'autorité de sûreté, l'AFCN
- Transport de 2 emballages avec chacun 24 fûts
- Rail : depuis Valognes (France) jusqu'à Mol
- Route : de la gare de Mol au bâtiment 136, Belgoprocess, Dessel





# Emballage de transport



# Entreposage intérimaire – bâtiment 136

- Entreposage intérimaire des déchets conditionnés hautement radioactifs et/ou de longue durée de vie, en attente de leur destination finale.
- Entreposés à ce jour (31/12/2009) :
  - 2000 – 2007
  - 390 fûts de déchets vitrifiés
- Avenir:
  - 2010-2013
  - 432 fûts de déchets compactés\*



# Déchargement des emballages de transport dans le bâtiment 136

- **Hall de réception:** les emballages de transport sont redressés
- **Sas:** les emballages de transport sont contrôlés
- **Cellule de déchargement:** les emballages de transport sont vidés à distance (commande depuis la salle de contrôle blindée). Les fûts sont placés par quatre dans un rack.
- **Hall de transfert:** Le rack est amené de la cellule de déchargement au bunker d'entreposage (zone D).
- **Zone D:** les racks sont empilés sur 3 niveaux.



# Gestion à long terme des déchets hautement radioactifs et/ou de longue durée de vie

- Recherches pour une solution de gestion à long terme
- Consultation de la population: 07/06 au 06/09 inclus
  - [www.ondraf-plandechets.be](http://www.ondraf-plandechets.be)
- Plan déchets (fin 2010)
  - Les autorités décident de l'orientation à suivre



# Plus d'informations

- [www.nirond.be](http://www.nirond.be)
- [www.synatom.be](http://www.synatom.be)
- [www.belgoprocess.be](http://www.belgoprocess.be)
- [www.afcn.fgov.be](http://www.afcn.fgov.be)

